

COMMUNE
DE
POLLIONNAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°2026/24

Conseil municipal du 31 mars 2026

Date de convocation du conseil municipal : 26 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 23

Président : Philippe TISSOT, Maire

Secrétaire élu : Yann DEVILLE

Membres présents à la séance : Philippe TISSOT, Aurélie GUTIERREZ, Jérôme MULLER, Aurore TOMA, Loïc BARBERAT, Danielle BLATH, Anne-Marie ROZIER, Patrick MARCHAND, Béatrice DUMORTIER, Christine MORIN, Didier COQUARD, Franck BERARD, Michel BERNIGAUD, Pascal MORET, Delphine OLIVIER, Cyril JACOUTON, Elodie MEGE-MULLER, Christophe TERTIAN, Corine DUTIN, Constance DOUSSET, Raphaël POCCACHARD, Yann DEVILLE, Vanessa MORISSEAU

Excusé-e-s : -

OBJET : - Désignation d'une déléguée au Conseil de la Vie Sociale (CVS) de la résidence intercommunale Jean Villard

Monsieur le Maire explique que les conseils municipaux doivent choisir leurs délégués pour les représenter au conseil de la vie sociale de la résidence intercommunale Jean Villard dont la commune est membre. La désignation se fait par scrutin secret (article L.2121-21 du CGCT).

Si un seul candidat est présenté, celui-ci est désigné sans qu'il soit nécessaire de procéder à un vote.

Conformément aux statuts de la résidence intercommunale Jean Villard, la commune y est représentée par 1 membre titulaire.

Le maire demande qui est candidat en tant que représentant de la commune.

Une seule candidate s'étant présentée, Vanessa MORISSEAU est donc désignée déléguée titulaire pour représenter la commune au conseil de la vie sociale de la résidence intercommunale Jean Villard.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Transmission à la préfecture le 1^{er} avril 2026

Publication le 1^{er} avril 2026

Philippe TISSOT
Maire

